

Les sections sportives au collège Fontanes

Quelle activité et quand ?

A partir de la 6ème

- ▶ Judo
- ▶ Tennis de table
- ▶ Natation

A partir de la 5ème

- ▶ Football

ATTENTION !

- * LV1 Anglais obligatoire (pas de bilangue)
- * LV2 Allemand ou Espagnol
- * Pas de latin ou grec / Pas d'autre option possible

Pourquoi s'engager dans une section sportive ?

- ▶ Projet de l'élève (et non des parents !)
- ▶ Allier pratique de son sport préféré et cursus scolaire dans les meilleures conditions possibles
- ▶ Construction personnelle : gain en maturité, citoyenneté, entraide, solidarité





Les critères de sélection

- ▶ 1. Autorisation médicale
- ▶ 2. Résultats aux tests sportifs
- ▶ 3. Commission scolaire : celle-ci porte davantage sur l'attitude de l'élève les années antérieures que sur ses résultats scolaires.
- ▶ 4. Dérogation ! Admissions définitives connues fin Juin, qu'après accord de la dérogation par le DASEN.

Projet scolaire

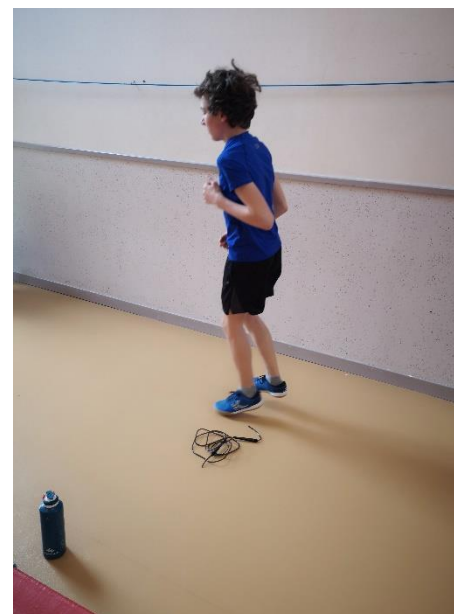
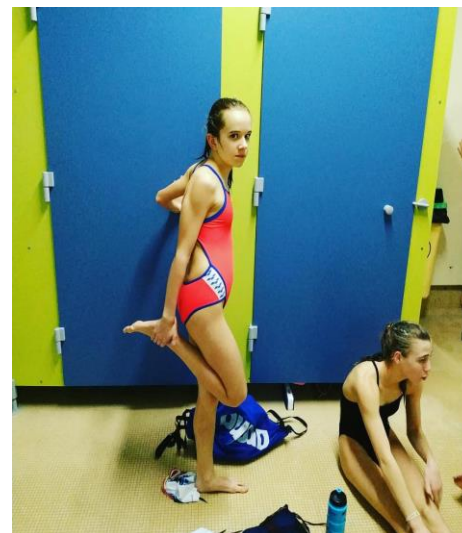
- ▶ Une sélection des dossiers à l'entrée : une attitude correcte et des résultats permettant d'allier cours et entraînement
- ▶ Un suivi « rapproché » par les professeurs coordonnateurs des sections et par le professeur principal
- ▶ Un contrat à points
- ▶ Un tutorat entre élèves
- ▶ Des cours de soutien scolaire le mercredi à la demande

Les entrainements

Pour tous :

- ▶ Lundi à partir de 15h30
- ▶ Le mardi à partir de 11h (prépa physique)
- ▶ Le Jeudi à partir de 15h30

+ Pour le football : Le mardi à partir de 16h30



Le suivi

- ▶ Coordination des sections par les professeurs d'EPS
- ▶ Lien permanent entre les éducateurs, les professeurs d'EPS et la direction du collège, **souci de communication**
- ▶ Tutorat entre élèves : un ancien s'occupe d'un nouveau
- ▶ Contrat à points voulu et mis en place par les élèves

Le solde de points de chaque élève est discuté en conseil de classe et apparaît dans le bulletin

- ▶ Possibilité de mise en place de soutien scolaire ou tutorat à la demande des élèves

Suivi médical

- ▶ Certificat médical pour participer aux tests
- ▶ Si entrée en section : suivi médical à la charge des familles.
- ▶ Attention : parcours sportif exigeant (en moyenne 10h d'entraînement dans la semaine + les compétitions le week end)

UNSS

- ▶ Inscription des élèves de section à l'Association Sportive de l'établissement
- ▶ Participation au minimum à 1 cross (district ou départemental) + représenter son activité



Filles Judo : 4^{ème} CF UNSS 2018
Garçons : 2^{ème} académie 2019



Vice champions de France UNSS 2018



Natation : équipe 1 vice
championne d'académie 2019



Foot : champions d'académie 2019



Pour les footballeurs : participation aux journées de district et départementales dans les différentes activités le mercredi après midi : sports collectifs, athlétisme, course d'orientation, gym/cirque, sports de raquette...



Volley ball : champions inter académie 2017
5^{ème} au championnat de France



Cross : Championnat de France 2019